

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 78 (1951)
Heft: 3

Artikel: Mots croisés : résultats du concours d'octobre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-227671>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Envoi de M. Ls Crisinel (4^e prix, 1 abonnement transmissible) :

La Mélanie, jeune fille venue du canton de Berne pour apprendre le français dans un village du Gros de Vaud, était un jour assise sur un tas de foin à côté d'un veau qui la regardait avec un air de compassion.

Cette pauvre Mélanie rêvait à la maison paternelle qu'elle avait quittée il y avait de cela deux mois. Elle ne se plaignait pas des gens qui l'avaient adoptée, au contraire, le fils du patron la regardait avec des yeux amoureux et, comme il savait la langue allemande, il lui avait fait une déclaration d'amour de sorte. Mélanie en a été toute remuée et c'est ce qui l'a fait rêver.

Envoi de Lo Frédon, Alfred de Siebenthal (5^e prix, 1 abonnement transmissible) :

Ma pouva Mélanie te pzunjo dè têt mon tieu : Ache dzouna perdré toun hômo tant dzunti, tant bravo et tant reschpecta dè tot lo mondo, avoi kau tou fajai tant bon mainadzo et reschta choletta avoi dou petiout junfants ou bri. Ta vatze que t'amé gro épravué dè tè konchola.

Mâ tou t'aperchai tiè chi maleu nè tiè pachadzi : tou moujè dza à oun autro préteindéint que fût oun ami d'unfenché, pourchi pê toun idée, lè pas bon dè reschta choletta ache dzouna ! Et quand lo tun nair charret pacha, tè faut pas héjita dè fère oun accordairon po réalija ton chondzo dè hue.

(traduction)

Ma pauvre Mélanie, je te plains de tout mon cœur : Si jeune, perdre ton mari tant gentil, tant brave, tant respecté de tout le monde, avec lequel tu faisais si bon ménage. Et rester seule avec deux petits enfants au berceau. Ta vache qui t'aime essaie de te consoler.

Mais tu t'aperçois que ce malheur n'est que de passage, tu penses déjà à un autre prétendant qui fut un ami d'enfance. Poursuis seulement ton idée : il n'est pas bon de rester seule, si jeune ! Et quand les temps sombres seront passés, n'hésite pas à réaliser ton rêve d'aujourd'hui.

Par ailleurs, le jury a décidé de récompenser les concurrents dont les noms suivent par un abonnement transmissible :

M. Samuel Gander, Les Granges, Château-d'Oex.

*M. Charles Montandon, Les Boverattes, Pully.
Mme Karlen-Cottier, Les Bossons, Château-d'Oex.*

Mme J. Barraud-Eberlé, Les Noisetiers, Busigny.

M. R. Corbaz, route de Cossonay 33, Prilly.

Mme L. Jacquier, Saint-Sulpice.

M. A. M.-M. (qui voudra bien donner son adresse) Orbe.

Le Nouveau Conteur ouvrira un nouveau concours du même genre au mois de décembre.

MOTS CROISÉS

Résultats du concours d'octobre

Cette fois-ci, la grande majorité des grilles reçues contenaient une erreur. Nous en avons décompté plus d'une trentaine... Oh ! Oh ! Et savez-vous sur quelle définition de « bons Vaudois » se sont... cassé le nez ? Non !... « joue souvent le premier rôle dans une tournée ? » Incroyable, mais vrai !

D'aucuns ont mis *bour, four, roue, cout, coup, mime, dame, aime...* Et le *DEMI*, alors quoi, n'est-ce pas lui qui « joue souvent le premier rôle dans une « tournée » !...

La définition « provoque un froid dans le ménage » (*frigo*) mit également bien des ménages en chaleur.

Mais n'est-ce pas justement la difficulté et l'« esprit » inimitable dans lesquels sont conçues ces définitions qui font tout le charme de nos « Jeux de mots croisés » ?

Voici donc les neuf gagnants (avec félicitations du jury) :

M. Georges Schneider, notaire, à Moudon.

Mme Emile Weber-Jaquier, Essertines-sur-Rolle.

M. Pierre-François Etter, Béthusy 7, Lausanne.

M. Ed. Mottier, Chesières.

M. Jacques Faucherre, Moudon.

Mme J. Corboz, av. Vinet 22, Lausanne.

M. Paul Colomb, av. Jolimont 5, Lausanne.

M. Paul Clerc, ch. de Villard 17, Lausanne.

M. Jean Landry, Aubépines 37, Lausanne.

Dix abonnements transmissibles viendront récompenser ceux qui enverront la grille ci-après, remplie correctement, d'ici le 30 novembre, dernier délai.